

Accueil Urbanisme

De: Christophe ALADEL <christophe.aladel@gmail.com>
Envoyé: jeudi 26 avril 2018 11:28
À: Accueil Urbanisme
Cc: Moglia Caroline
Objet: Mon avis relatif à l'Enquête publique portant sur la création d'une « aire d'accueil des gens du voyage – secteur Clavary »

ES9

Monsieur le commissaire enquêteur,

En tant que Mouansois, voisin de la zone réservée EO227, j'ai l'honneur de vous exprimer, par la présente, mes inquiétudes concernant le projet de réalisation d'une aire pour les gens du voyage dans le secteur Clavary, alors même que nous n'avons pas encore évalué les conséquences multiples des futures imposantes constructions PROMOGIM dans le secteur, à court et moyen terme (5 à 10 ans).

Cette intention de métamorphoser un quartier encore relativement préservé me paraît en contradiction avec la sagesse et le pragmatisme dont se félicitent nos élus locaux qui ont, soi-disant, tiré les enseignements du passé en matière d'urbanisation, d'écologie et au final, du "vivre ensemble".

A l'heure où l'intercommunalité est mise en avant, concentrer 2 grands projets "sensibles" en bordure de commune suscite des interrogations quant aux motivations réelles des décisionnaires d'autant qu'aucune communication sur un plan de développement du territoire, global et harmonieux à long terme n'a été faite (emménagement des infrastructures routières, trottoirs, transports en commun, pistes cyclables, commerces de proximité, école, etc.)

Dans ce contexte, je redoute un accroissement des nuisances sonores, accidentologie routière, vols, dégradations diverses, stationnements anarchiques sur la voie publique, impacts écologiques, dévaluation immobilière ... un cercle vicieux malheureusement récurrent et non maîtrisé par les pouvoirs publics.

En conclusion, je vous demande d'émettre un avis défavorable pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le quartier CLAVARY (parcelle EO227) et de privilégier un autre projet en adéquation avec le futur accroissement très important de la population dans le secteur.

Je vous prie, Monsieur le Commissaire enquêteur, de tenir compte de mes arguments et de les consigner dans le registre des requêtes.

Le développement d'un quartier ne peut, et ne doit pas se faire, dans la précipitation et au détriment de la qualité de vie de ses résidents.

Veillez agréer Monsieur le commissaire, mes sincères salutations.

Christophe ALADEL

Les bastides de la mourachonne, villa 38
83, route des Aspres - 06370 Mouans-Sartoux - France
